FNAS
Fonds National d'Activités Sociales
des entreprises artistiques et culturelles

Mode d'emploi Election 2007

La prochaine Assemblée générale du FNAS aura lieu le 25 juin prochain.

Comme il y a deux ans, les salariés des entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 y participeront grâce à 20 représentants élus par correspondance par les délégués du personnel de ces entreprises sous mandat à ce jour.
Vous êtes dans ce cas et par conséquent, nous vous invitons à participer à cette élection et **nous n'insisterons jamais assez pour que votre participation soit effective.**

Au sein d'un protocole d'accord préélectoral, les partenaires sociaux ont décidé que pour une grande part cette élection se déroule conformément aux dispositions du code du travail concernant les élections professionnelles. Il s'agit donc d'un scrutin de listes de candidats présentés par les organisations syndicales représentatives confédérées signataires de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles. Ces listes ont été communiquées au FNAS accompagnées des professions de foi pour vous permettre de choisir vos candidats.

Pour voter

1 **vous insérez votre bulletin de vote** (la liste que vous avez choisie) **dans l'enveloppe rouge clair, sans mettre aucune mention tant sur le bulletin que sur l'enveloppe** (cela invaliderait votre vote).

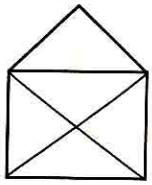

2 **Vous devez ensuite insérer cette enveloppe rouge clair dans l'enveloppe timbrée qui comporte l'adresse de l'huissier chargé d'assurer le contrôle de l'ensemble des opération électorales.**

Maître Yves TAPIN
184, Avenue de Choisy
FNAS - Collège moins de 10
75013 PARIS

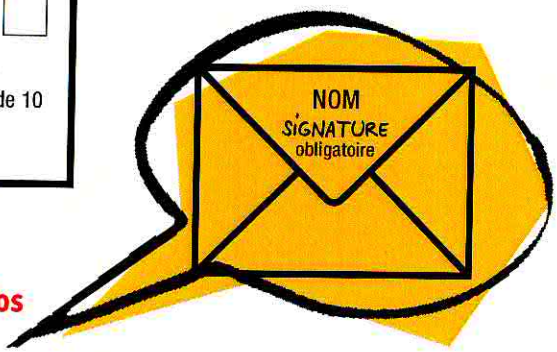

3 **ATTENTION**
vous devez obligatoirement signer au dos de l'enveloppe timbrée sous votre nom

L'affranchissement est réglé par le FNAS.

Enfin vous devez **veiller à ce qu'elle parvienne avant le 14 mai 2007**. Le courrier connaissant parfois des difficultés, nous ne saurions trop vous conseiller de renvoyer votre vote par retour de courrier.

Nous vous rappelons encore une fois l'importance de ce scrutin pour la représentation des salariés au sein du FNAS.